|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **AMBASSADE DU TOGO***Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  **REPUBLIQUE TOGOLAISE** *Travail- Liberté-Patrie* |

 |

**30ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen**

**Périodique Universel**

Examen de la situation des droits de l’homme en Colombie

*Déclaration de la délégation togolaise*

**Genève, 10 mai 2018**

09-12:30

**Monsieur le Président le Vice-président,**

La délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la délégation colombienne et la félicite pour la présentation de son rapport national.

Le Togo note avec satisfaction que des efforts ont été déployés par le Gouvernement colombien pour améliorer le cadre institutionnel et l’arsenal législatif de façon à protéger et à garantir les droits de l’homme en Colombie.

Le Togo recommande à la République de Colombie ce qui suit :

* Poursuivre les efforts substantiels pour consolider la politique de la paix, de l’enracinement de la démocratie et de l’Etat de droit, facteur indispensable à l’exercice et au respect des droits de l’homme.
* Ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture ainsi que le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des enfants.

Par ailleurs, la délégation togolaise salue la signature et la mise en œuvre des recommandations issues de l’Accord final mettant fin au conflit entre le Gouvernement et les FARC et l’encourage à s’employer davantage dans la mise en œuvre des mesures engagées pour la restitution des terres et les procédures d’indemnisation en faveur des populations autochtones et afro-colombiennes.

Enfin, le Togo souhaite plein succès au Gouvernement Colombien dans la mise en œuvre des recommandations qu’il aura acceptées.

Je vous remercie.